



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 31 janvier 2026

Lieu : Polyvalente La Samare

Section : A

Équipes		1		2		3		4		5		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	Poly La Samare Michel			14	25	18	25	25	17	25	15	6	2	182	165	1,10303	4	2
				25	22	25	23	25	21	25	17							
2	É.S. Tandem S. Lebeau	25	14			25	14	25	15	23	25	6	2	195	147	1,326531	4	1
		22	25			25	14	25	22	25	18							
3	P. Louis St-Laurent	25	18	14	25			19	25	25	22	3	5	163	184	0,88587	4	4
		23	25	14	25			18	25	25	19							
4	S. de Sherbrooke	17	25	15	25	25	19			25	19	4	4	175	178	0,983146	4	3
		21	25	22	25	25	18			25	22							
5	P. Montignac Pascal	15	25	25	23	22	25	19	25			1	7	157	198	0,792929	4	5
		17	25	18	25	19	25	22	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

- 6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.
- 6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 31 janvier 2026

Lieu : É.S. Le Tandem

Section : B

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. La Ruche			25	15	24	17	22	25	4	2	140	122	1,1475	4	1
				19	25	25	18	25	22							
2	É.S. Marie-Rivier	15	25			26	28	16	25	2	4	121	145	0,8345	4	4
		25	19			14	25	25	23							
3	C. St-Bernard	17	24	28	26			25	20	3	3	128	134	0,9552	4	3
		18	25	25	14			15	25							
4	P. Montignac Michel	25	22	25	16	20	25			3	3	140	128	1,0938	4	2
		22	25	23	25	25	15									

1^{er} : É.S. La Ruche

12	16	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

2^e : P. Montignac Michel

3^e : C. St-Bernard

27	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	19	

4^e : É.S. Marie-Rivier

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.

Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 31 janvier 2026

Lieu : Polyvalente La Samare

Section : C

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Tournesol			25	11	25	10	21	25	4	2	144	112	1,2857	4	2
				23	25	25	19	25	22							
2	É.S. du Triolet	11	25			25	14	25	18	5	1	136	112	1,2143	4	1
		25	23			25	15	25	17							
3	C. St-Bernard 2	10	25	14	25			25	22	1	5	102	147	0,6939	4	4
		19	25	15	25			19	25							
4	Poly La Samare Audrey	25	21	18	25	22	25			2	4	129	140	0,9214	4	3
		22	25	17	25	25	19									

1^{er} : É.S. du Triolet

23	25	7
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	19	15

2^e : É.S. Tournesol

3^e : Poly La Samare Audrey

20	26	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	24	13

4^e : C. St-Bernard 2

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Volleyball Cadet Féminin Division 3

Date : 31 janvier 2026

Lieu : É.S. Le Tandem

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Tandem S. Bergeron			24	26	18	25	17	25	3	3	134	118	1,1356	4	3
				25	16	25	13	25	13							
2	É.S. Monique Proulx	26	24			10	25	22	25	1	5	118	150	0,7867	4	4
		16	25			24	26	20	25							
3	C. Mont Notre-Dame	25	18	25	10			20	25	4	2	134	119	1,1261	4	1
		13	25	26	24			25	17							
4	Salésien	25	17	25	22	25	20			4	2	130	129	1,0078	4	2
		13	25	25	20	17	25									

1^{er} : C. Mont Notre-Dame

25	15	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
27	25	

2^e : Salésien

3^e : É.S. Tandem S. Bergeron

25	26	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
16	24	

4^e : É.S. Monique Proulx

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.